**Réservation à remplir par les exposants de la Brocante du 23 juin 2019 à Bernay-Vilber**

Je soussigné (e) Nom ……………………………………………………..Prénom ……………………………………………………………..

Né (e) le : à Département

ADRESSE: .

Code postal : ...................................... Ville : .................................................................................................................

Tél. : ............................................................. Mail : ...........................................................@...............................  
Titulaire de la pièce d'identité: Nature: carte d'identité - passeport - permis de conduire (rayer les mentions inutiles)

Numéro: .

Date de délivrance: .

Autorité de la délivrance: .

Pour les professionnels, numéro de Kbis.: .

Je réserve mètres à la brocante de Bernay-Vilbert  
**Important :**

- Placement de 6 heures à 7.30 heures

- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par une personne ou une société ayant participé à une manifestation et qui ne se serait pas acquittée ou se serait acquittée partiellement des obligations lui incombant.

- Aucune vente d'animaux n'est autorisée sur cette brocante.

- L'organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de celle-ci et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée.   
- L'organisateur ne remboursera aucune inscription pour quelque raison que ce soit.

- La date limite d'inscription est fixée au 17 juin 2019 et l'acceptation d'une inscription après cette date sera liée à la place disponible restante.

- L'exposant s'engage à respecter le métrage contractuel et à payer le montant de la différence sur place sous peine d'expulsion, à remporter tous les objets déballés, tous les déchets et laisser la place nette de tout

détritus.

- L'exposant certifie que les objets exposés à la vente sont sa propriété et n'ont pas été achetés dans un but de revente (sauf professionnels).

- Une distance de 1 mètre devra impérativement être respectée entre deux exposants, en vis-à-vis, situés de chaque côté de la voie, pour laisser le passage aux pompiers ou tout autre véhicule prioritaire.

- Le participant non professionnel réservataire s'engage à être présent sur son stand et à ne pas se faire représenter par un prête-nom.

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance de ce règlement et être informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Fait à .

Signature

Important: Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte pour la réservation des emplacements. Chèque à l'ordre du "Comité des Fêtes de Bernay-Vilbert"

Tarif particulier : 3 euros le mètre

Tarif professionnel : 5 euros le mètre

Paiement à joindre impérativement avec le bon de réservation à l'adresse suivante

**Comité des fêtes de Bernay-Vilbert   
En mairie**

**6 place du Buteau**

**77540 Bernay-Vilbert**

Tél : 06.11.91.42.88

Mail : [comitefetesbv.brocante@gmail.com](mailto:comitefetesbv.brocante@gmail.com)

RESTAURATION EXCLUE